



20210201

N° 2021/02/01

DEPARTEMENT DU GARD
CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE DU FORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 25 février 2021, 18 heures

Membres présents : **Mesdames** ANGELI Laurette, JUTTEAU Françoise, DURAND Martine, MACHECOURT Valérie **et Messieurs** : BURDIN Jean, CANARD Bruno, COMPAN Pierre, FAIDHERBE Lucas, PALLIER Ghislain, VALGALIER Régis, AARAB Lméké, BOURDIN Patrick, REILHAN Patrick, WELLER Marc, FEBRINON Vincent.

Membres absents excusés : **Madame** DESSERME Sabrina Nicole, et **Messieurs** : LAFOUX Jean, POVREAU Joel, BURTET Jean-Luc, VIGNE Alexandre, MEERT Jacques.

Membres absents: **Messieurs** PASQUIER Sébastien, le Président de la communauté de communes de Piémont Cévenol, le 1^{er} vice-président de la communauté de communes de Piémont Cévenol.

Membre remplacé : Mr FEBRINON Vincent remplace Mr MEERT Jacques.

Procurations : Mr LAFOUX Jean donne procuration à Mr COMPAN Pierre, Mr VIGNE Alexandre donne procuration à Mr VALGALIER Régis

Membres ayant participé au vote : 17

Date de convocation : 11 février 2021

Date d'affichage : 11 février 2021

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, le jeudi 25 février, à 18 heures, le COMITE SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILES AIGOUAL - CEVENNES - VIDOURLE s'est réuni en nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de CAZILHAC, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre COMPAN.

Secrétaire de séance : Monsieur VALGALIER Régis

Objet : Débat d'Orientations Budgétaires

Le Président expose à l'assemblée délibérante l'article 3212-1 du code des collectivités territoriales relatif au débat sur les orientations générales du budget à proposer à l'assemblée dans un délai de deux mois précédant le vote de celui-ci.

La réunion de ce jour est une discussion sur la base d'informations, les plus complètes possibles à propos des enveloppes et des limites du futur Budget Primitif.

20210201

N° 2021/02/01

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des présents, prend acte que le Débat d'Orientations Budgétaires a bien eu lieu.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du comité syndical.

Fait à Saint Hippolyte du Fort, le 26 février 2021

Ainsi fait et délibéré en séance, ont signé tous les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le**01 MAR. 2021** et de la publication le**01 MAR. 2021**.....



Pierre COMPAN